



# TOUTES ET TOUS ENSEMBLE POUR LA DEFENSE DES PERSONNELS POUR UNE ECOLE EMANCIPATRICE

CGT EDUC'ACTION VERSAILLES

## Votez et faites voter CGT

**LA CGT : UN SYNDICAT  
POUR TOU-TE-S LES SALARIÉ-E-S  
DU PUBLIC ET DU PRIVÉ**

La CGT, c'est la première organisation collective des salarié-e-s au service de l'amélioration des conditions de travail, d'une répartition plus juste des richesses, de l'égalité des droits, de l'accès à l'école et à la formation, de l'accès à la culture, du refus des discriminations.

La CGT porte des revendications interprofessionnelles et les fait vivre dans ses Unions Locales et ses Unions Départementales. Ce sont des lieux de débats, d'échanges mais aussi des points de convergence des luttes.

**LA CGT EDUC'ACTION :  
UN SYNDICAT INTER-CATÉGORIEL POUR DÉFENDRE  
TOUS ENSEMBLE LE SERVICE PUBLIC**

La CGT Educ'action veut construire, par le débat démocratique, un projet d'école de la maternelle à la terminale qui garantisse l'émancipation et la réussite de toutes et tous et la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans.

La CGT Educ'action, c'est le syndicat du tous et toutes ensemble (enseignant-e-s des premier et second degrés, Conseillers Principaux d'Éducation, Conseillers d'Orientation Psychologues, assistants d'éducation, agents administratifs, techniques, de laboratoire, de santé et sociaux, titulaires et non-titulaires) pour défendre le service public d'éducation.

### **Education : une autre politique est possible!**

Nous avons subi ces dernières années une opération de casse des services publics par le non-remplacement des départs à la retraite, la destruction de la formation des enseignant-e-s, CPE et COP, l'accumulation de réformes néfastes (semaine de 4 jours, réforme Châtel des lycées, généralisation du Bac pro 3 ans, socle commun, etc). Loin d'inverser radicalement cette politique, les gouvernements Ayrault puis Valls maintiennent les réformes et mènent une politique d'austérité qui fait encore et toujours subir aux seul-e-s salarié-e-s les conséquences de la crise économique. Gel des salaires, augmentation des prix et des loyers, montée de la précarité, culpabilisation des chômeurs,...nos conditions de vie et de travail se dégradent toujours ! Quelle que soit la ministre, ce gouvernement a totalement renoncé à porter un projet ambitieux pour l'éducation, au contraire il perpétue une politique qui creuse les inégalités sociales et territoriales. La charge de travail des personnels de nos écoles, collèges, lycées, administrations s'alourdit toujours, la durée du travail augmente et il devient difficile de toucher une pension de retraite complète. Il n'y a eu aucune négociation ouverte sur les salaires ou le temps de travail depuis des années.



**Une autre école est possible**

**LA CGT EDUC'ACTION VERSAILLES**, c'est l'union des quatre syndicats départementaux de l'académie qui s'appuient sur des sections syndicales d'établissements, de villes ou d'écoles. Ce sont des collectifs militants qui se réunissent régulièrement pour mettre en débat toutes les questions touchant les salarié-e-s de la fonction publique et celles qui concernent la défense et l'amélioration du service public d'éducation. Ils défendent au mieux l'intérêt des salarié-e-s de l'éducation nationale auprès du rectorat et de ses services, notamment par l'action des élu-e-s paritaires ; participent à la construction des luttes dans les Heures d'Information Syndicales, les AG, les réunions intersyndicales, les coordinations.

## Pourquoi des élu-e-s paritaires de la CGT Educ'action Versailles ?

Militant-e-s de terrain, les élu-e-s CGT agissent avec vous pour améliorer votre carrière et vos conditions de travail. La CGT défend l'idée que vous devez pouvoir contrôler votre carrière. Nos élu-e-s, sur la base de l'intérêt du service public et des personnels, allient défense individuelle et collective en accord avec les valeurs de la CGT. Vous pouvez compter sur la détermination des Elu-e-s de la CGT pour agir face au manque de poste, aux blocages des mutations, à l'autonomisation des établissements et à la pression hiérarchique.

- **Suppression du socle commun** et de tous les dispositifs qui lui sont liés
- Abrogation de la réforme des rythmes scolaires
- Déconnexion du temps de travail prof/élèves avec un **service hebdomadaire pour les PE de 18h** devant élèves et 6 heures de temps de concertation
- Restitution de l'ensemble des **postes RASED**

## Les revendications de la CGT Educ'action

- Une **augmentation immédiate de salaire de 400 euros**, ou 90 points d'indice, pour tous les personnels.

- **L'arrêt des ZR** (Zones de Remplacement) **académiques**, le retour à des zones élargies au maximum au département.

- La possibilité de diversifier les parcours des élèves en **lycée professionnel pour retrouver 4 ans de formation** pour ceux qui en ont besoin.

- Dans les lycées, des **passerelles avec des moyens pour permettre les parcours diversifiés** des jeunes au sein des trois voies de formation.

- Des moyens de **Vie scolaire**.

- **Apprentissage : NON** à la mixité des publics et des formations.

La CGT Educ'action revendique le maintien de l'enseignement professionnel sous statut scolaire.

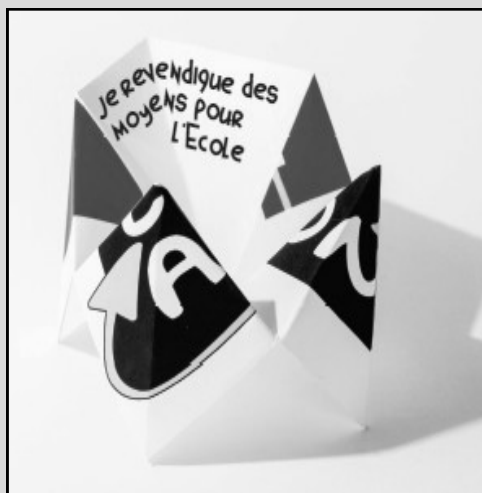
- **L'augmentation des moyens de remplacement** dans les Premier et Second degrés.

- Des vrais moyens budgétaires et en postes pour les **établissements ZEP**, une redéfinition et un élargissement des ZEP.

- Une **baisse sensible des effectifs** par classe.

- Une **revalorisation de nos métiers** et un **plan de titularisation massif** pour enrayer la crise de recrutement.

- Retour à une **véritable formation initiale** avec recrutement au niveau licence, deux ans de formation comme stagiaire et une équivalence avec le Master à la fin.



- **L'arrêt des fusions-regroupements** des agences comptables.

- La création de **postes statutaires** de personnels administratifs, de santé et sociaux, en urgence dans notre académie.

- **Réaffectation de tous les non-titulaires**, augmentations de salaires régulières même pour les salarié-e-s en CDD.

- **L'élargissement des prérogatives des CCP** des non-titulaires (en particulier sur le contrôle des affectations)

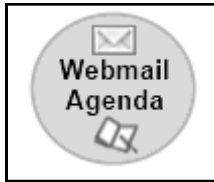
**DU 27 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE, VOTEZ CGT EDUC'ACTION !**

# Le vote électronique en quatre étapes

Dès maintenant, **accédez à votre messagerie professionnelle académique** en vous rendant à l'adresse suivante :

**[www.ac-versailles.fr/messagerie](http://www.ac-versailles.fr/messagerie)**

Cliquez sur l'icône pour accéder à votre portail.



Entrez votre identifiant (qui est composé en général de la première lettre de votre prénom suivi de votre nom).

Entrez votre mot de passe qui est votre numen (sauf si vous l'avez déjà changé).

En cas de problème, n'hésitez pas à vous rendre dès maintenant au secrétariat de votre établissement.

Attention, **si votre messagerie est saturée, vous ne recevrez pas le message de confirmation de votre mot de passe**. N'oubliez pas de supprimer tous les messages inutiles, vous pouvez augmenter votre espace de stockage, en cliquant sur « **Maca-Dam** » sur la page d'accueil de la messagerie académique, vous pouvez également modifier votre mot de passe d'accès à la messagerie (icône ronde au centre).

**Depuis le lundi 22 septembre 2014**, l'espace électeur est ouvert. Il vous permet de créer votre compte, **de définir votre mot de passe** électeur et de consulter les scrutins auxquels vous êtes appelé-e-s à voter. La connexion se fait à partir du site ministériel : <http://www.education.gouv.fr/cid22613/elections-professionnelles.html>  
Attention, chaque électeur devra confirmer via **sa messagerie professionnelle**, le mot de passe électeur qu'il a défini.

**Du mercredi 15 octobre au lundi 27 octobre 12h**, vous pouvez vérifier que **vous figurez bien sur les listes électorales**. Celles-ci sont publiées dans les établissements, vous pouvez vérifier que vos collègues sont bien inscrits également sur ces listes électorales (en cas d'erreur, faire la demande de rectification sur le **portail « élection » du ministère**)

**Du lundi 3 au mercredi 12 novembre**, je reçois ma notice de vote qui contient mon identifiant électeur. **La notice de vote m'est remise en main propre contre émargement sur le lieu d'exercice**. Dans certains cas particuliers, elle est envoyée par la poste à mon adresse personnelle ou par courriel, notamment pour les nouveaux agents non titulaires ou les personnels en situation de congés longue maladie.

**Du jeudi 27 novembre à 10 H au jeudi 4 décembre 17 h**, je m'assure que je suis en possession de mon identifiant électeur et de mon mot de passe pour accéder à mon espace électeur depuis n'importe quel ordinateur connecté à internet dans le lieu de mon choix (travail, domicile).

**N'hésitez pas à nous contacter et pensez à voter CGT !**

## Pour qui voter ? Qui fait quoi ?

Le premier trimestre de cette année scolaire va être marqué par des élections professionnelles qui vont se dérouler en décembre 2014 dans toute la Fonction Publique. Dans l'Éducation nationale, titulaires, non-titulaires, stagiaires, seront plus d'un million à s'exprimer par vote électronique **du 27 novembre au 4 décembre 2014**. Il s'agira de voter pour :

- le Comité Technique Ministériel (CTM), qui détermine la représentativité de chaque organisation syndicale.
- le Comité Technique Académique (CTA), qui détermine aussi les élu-e-s aux Comités Départementaux (CTSD).

Et de renouveler les élu-e-s paritaires lors des votes pour :

- les Commissions Administratives Paritaires Nationales (CAPN)
- les Commissions Administratives Paritaires Académiques (CAPA, pour les titulaires) ou Commissions Consultatives Paritaires (CCP, pour les non-titulaires)

Ces Commissions gèrent le mouvement, les promotions, les congés formation, ... de l'ensemble des personnels.



### CGT Educ'action Versailles

245, Bd Jean Jaurès  
92100 BOULOGNE  
Tel 01 46 09 98 70

Co-secrétaires académiques :  
Marie BUISSON  
Frédéric MOREAU

#### Permanences téléphoniques :

jeudi et vendredi

(en cas d'absence, laissez un message)

Pour toutes vos questions, écrivez-nous à

[cgteducversailles@gmail.com](mailto:cgteducversailles@gmail.com)

Site académique : [www.cgteduc-versailles.fr](http://www.cgteduc-versailles.fr)  
et

Site national : [www.unsen.cgt.fr](http://www.unsen.cgt.fr)

## ENVIE DE VOUS SYNDIQUER ? REMPLISSEZ LE BULLETIN D'ADHÉSION !

NOM : .....

Prénom : .....

PLP, Certifié, Agrégé, Instit., PE, PEGC, CPE, MA,

Assistant d'éducation, Contractuel, Vacataire, ATSS (entourez)

#### Adresse Personnelle :

.....

.....

Code postal : .....

Ville : .....

Tel : .. .. .

Port : .. .. .

e-mail : .....@.....

#### Établissement :

Nom :

.....

Adresse :

.....

.....

Code postal :

.....

Ville :

.....

Tel : .. .. .